

DISCOURS DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS
UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE, CHEF DU BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE CENTRALE (UNOCA)

A L'OUVERTURE DE L'ATELIER REGIONAL SUR LE PASTORALISME ET LA
TRANSHUMANCE EN AFRIQUE CENTRALE

9 avril 2019, N'Djamena, République du Tchad

- Excellence Monsieur Kalzeubé Pahimi Deubet, Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, représentant Son Excellence le Président de la République du Tchad,
- Madame et Messieurs les membres du Gouvernement de la République du Tchad,
- Ambassadeur Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC),
- Dr Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS),
- Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique accrédités en République du Tchad,
- Chers collègues, chefs des agences du système des Nations Unies au Tchad,
- Messieurs les experts des Communautés économiques régionales,
- Mesdames et Messieurs les experts désignés des Etats membres de la CEEAC,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,
- Chers participants,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude aux autorités tchadiennes, et particulièrement à Son Excellence Monsieur le Président Idriss Deby Itno et son Gouvernement, pour avoir accepté d'accueillir cet important forum.

Je tiens également à adresser, tout particulièrement, mes remerciements à l'endroit de mon cher frère Mahamat Abali Salah, Ministre de l'Administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale, qui n'a ménagé aucun effort pour que cet atelier puisse se tenir dans les meilleures conditions.

L'engagement des autorités tchadiennes à régler les questions liées à la thématique qui nous réunit aujourd'hui n'est pas nouveau. Déjà en 2013, à l'initiative du Président Idriss Deby Itno, un Colloque régional s'était tenu du 27 au 29 mai ici même à N'Djamena, sur la problématique du pastoralisme et de la transhumance. Ce colloque avait réaffirmé le rôle du pastoralisme et de la mobilité transfrontalière dans le développement et la sécurité, et prôné la mise en place de cadres de concertation entre les Etats concernés, comme une étape vers la construction d'une vision partagée du pastoralisme. Le présent atelier s'inscrit certainement dans cette vision.

Mesdames et Messieurs,

Il n'est point besoin ici de rappeler le caractère multiséculaire du pastoralisme et son corollaire qu'est la transhumance sur le continent africain, qui constituent des sources importantes de subsistance et de sécurité alimentaire pour plus de 268 millions de personnes dans au moins 36 pays africains.

En Afrique centrale, notamment au Cameroun, en République centrafricaine et au Tchad, le pastoralisme joue un rôle majeur dans les économies nationales et locales. Dans son document de cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique datant de 2013, l'Union africaine a en effet estimé la contribution de l'élevage au PIB à 13 % pour le Cameroun, 9 % pour la République centrafricaine et 27 % au Tchad. Lors de notre visite en RCA la semaine dernière, le Secrétaire général de la CEEAC et moi-même avons été informés que ce chiffre est passé à près de 13% dans ce pays.

En même temps, il est important de souligner que ces dernières années, les conflits liés au pastoralisme, et en particulier à la transhumance, ont augmenté aussi bien en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel. Ces conflits de plus en plus fréquents et violents causent des pertes en vies humaines, mettent en péril

les moyens de subsistance des populations, provoquent des déplacements de population, et menacent la coexistence pacifique entre les communautés.

Parmi les causes et facteurs aggravants de cette situation complexe, l'on peut citer la concurrence accrue pour les terres et l'accès à l'eau, les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, l'insécurité alimentaire due à la sécheresse et à la désertification, la pression démographique, la perte des réserves de pâturage, la modification des couloirs traditionnels de transhumance, l'insuffisance des législations régionales et nationales sur le pastoralisme et la transhumance, l'érosion des mécanismes traditionnels de résolution des conflits, et la multiplication de zones d'insécurité du fait de la présence de criminels et de groupes armés.

Les liens supposés des activités pastorales avec la criminalité transnationale organisée, la prolifération et la circulation illégale des armes, le braconnage, le trafic illicite des ressources naturelles, et le terrorisme viennent compliquer davantage cette situation.

Tous ces éléments nouveaux préoccupent de plus en plus les Etats de la sous-région et les Nations Unies qui y voient des risques sérieux d'insécurité et d'instabilité auxquels il convient, collectivement, de réfléchir et d'apporter des réponses adéquate et rapides.

Les différents forums de discussions sur la sécurité en Afrique centrale, notamment le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) et le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), se sont déjà saisis de ce problème, ont constaté qu'il représentait une menace sérieuse pour la stabilité régionale, et ont souligné la nécessité pour les Etats d'agir, individuellement et collectivement, pour le résoudre.

En mars 2018, le Conseil des Ministres du COPAX a « décidé de l'organisation d'une conférence régionale pour l'adoption d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme en Afrique centrale. »

Comme l'atteste la présence parmi nous de participants venus d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, la transhumance et les problèmes sécuritaires qui l'accompagnent ne s'arrêtent pas aux frontières d'une région.

C'est ainsi que, lors du Sommet conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC tenu à Lomé le 30 juillet 2018, les dirigeants de l'Afrique centrale et de l'Ouest ont adopté la Déclaration de Lomé. Dans cette

Déclaration, les chefs d'Etat et de gouvernement ont, entre autres, instruit leurs ministres compétents, avec la participation des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, d'entreprendre des consultations régulières afin d'identifier les mesures de prévention et de gestion pacifique de ces conflits. Ils ont également lancé un appel à l'Union africaine, aux Nations Unies, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, et à l'ensemble de la communauté internationale à apporter leur soutien à la mise en œuvre de cette Déclaration.

Le partenariat inter-régional qui existe entre l'Afrique centrale et de l'Ouest doit aussi être noué avec les autres régions voisines de l'Afrique centrale. C'est pourquoi je me réjouis de la présence parmi nous d'un représentant de l'IGAD, qui couvre l'Afrique de l'Est.

C'est à ce titre que le présent atelier revêt une importance capitale car il offre un cadre de concertation pour analyser les enjeux actuels du pastoralisme et de la transhumance en Afrique centrale, et proposer des solutions concrètes et idoines à leurs différentes dimensions. Ceci est un préalable nécessaire à l'adoption d'une régulation et de stratégies régionales sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale. Une position et des stratégies communes entre les Etats de l'Afrique centrale devraient faciliter les échanges futurs avec les autres régions en vue du renforcement de la coopération inter-régionale sur cette problématique.

Mesdames et Messieurs,

Relever les défis liés au pastoralisme et à la transhumance passe aussi par le renforcement de la coopération bilatérale entre les Etats. C'est pourquoi je reste convaincu que la réactivation des commissions mixtes entre les pays les plus directement affectés par cette problématique est primordiale, afin de favoriser une meilleure gestion des zones frontalières communes et des couloirs de transhumance.

Le Secrétaire général de la CEEAC et moi avons discuté de cette question avec les autorités centrafricaines lors de notre dernière visite en RCA. Nous avons été satisfaits d'entendre les autorités locales de Paoua (nord-ouest du pays) nous expliquer comment elles ont réussi avec leurs homologues du Tchad, à travers le dialogue, à traiter des problèmes de sécurité transfrontalière, y compris les défis liés à la transhumance, ce qui a permis la réouverture partielle de la frontière entre ces deux pays. Ce sont de telles initiatives de gestion des questions transfrontalières au niveau local que nous devons encourager et appuyer. J'invite donc les représentants des Etats concernés à partager les expériences, leçons

apprises et bonnes pratiques identifiées dans leurs pays respectifs pour enrichir les discussions au cours de cet atelier et contribuer à la formulation de recommandations pratiques.

Il faudra également une meilleure prise en charge de la transhumance transfrontalière dans les politiques d'intégration régionale, de développement économique, et assurer la cohérence des législations et stratégies nationales avec la régulation et les stratégies régionales et inter-régionales déjà en place ou en cours d'élaboration.

Enfin, et surtout, toutes les approches nationales, régionales et inter-régionales à la problématique du pastoralisme et de la transhumance doivent se faire dans le strict respect des standards internationaux des droits de l'homme auxquels tous vos pays ont adhéré, tenir compte de la préservation des ressources environnementales, et assurer la participation effective et adéquate des femmes et des jeunes.

Pour conclure, je voudrais réitérer ici l'engagement des Nations Unies, à travers le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), à continuer de mobiliser les autres partenaires afin d'accompagner la CEEAC et ses Etats membres en vue du renforcement de la coopération et l'intégration régionale dans le but de préserver la cohésion sociale entre les communautés, la sécurité, la paix et la stabilité en Afrique centrale.

Je vous remercie de votre aimable attention.